Point de vue : La désinformation sur l’Algérie, une menace insidieuse contre la France

Category: 1955-1962,Actualités,Afrique,Désinformation,Guerre d'Algérie (1954-1962),Maghreb - Moyen Orient
12 juin 2024



Lors de son indépendance en 1962, l’Algérie hérita d’infrastructures et de ressources significatives construites par la France, y compris des routes, des écoles, des hôpitaux et un secteur industriel dynamique. Cependant, malgré ces investissements lourds, la France, considérée comme ayant créé l’Algérie moderne, aurait également engendré une situation complexe où elle subventionnait massivement l’Algérie sans réel bénéfice économique, faisant face à des coûts exorbitants qui ont contribué à sa propre ruine financière.

Commentaire AASSDN : Bernard Lugan est un africaniste français unanimement reconnu pour la pertinence de ses analyses et pour la rigueur de son argumentation qui repose toujours sur des faits documentés indiscutables. Il est fréquent de lire dans certains livres et journaux ou d’entendre dans de trop nombreux médias audiovisuels, venant de certains milieux des propos accusateurs et victimaires aux relents vengeurs relatifs à la présence française en Afrique. Ces propos cherchent avant tout à dénigrer la France et à culpabiliser les Français de leurs actions passées, pourtant à bien des égards, remarquables. Ces accusations doivent être dénoncées et ceux qui les tiennent combattus inlassablement. Il en va de la réhabilitation de l’histoire vraie de la France, du renforcement indispensable de la cohésion de la Nation et du devoir de mémoire envers tous les Français qui nous ont précédés et qui ont bâti notre Patrie.

La désinformation est une menace existentielle. Lutter contre ce fléau est un devoir pour tous.

La France ne doit rien à l'Algérie, au contraire

Au moment de l'indépendance de juillet 1962, tout ce qui existait en Algérie y avait en effet été construit par la France à partir du néant, dans un pays qui n'avait jamais existé puisqu'il était directement passé de la colonisation turque à la colonisation française. Ce fut en effet la France qui créa l'Algérie en lui donnant ses frontières. Des frontières qui, à l'Ouest, furent tracées en amputant territorialement le Maroc. Le Tidikelt, le Gourara, le Touat, Tindouf, Colomb Béchar etc…furent ainsi arrachés au Maroc pour être généreusement offerts à Algérie française dont l'Algérie algérienne est l'héritière directe. Une héritière qui, sans le moindre remords, a conservé le legs exorbitant fait par la France aux dépens du Maroc.

Une Algérie que la France ouvrit vers le Sud en lui offrant un Sahara qu'elle n'avait, et par définition, jamais possédé puisqu'elle n'avait jamais existé…Une réalité historique résumée en une phrase par le **général de Gaulle** : *« (…) Depuis que le monde est monde, il n'y a jamais eu d'unité, ni, à plus forte raison, de souveraineté algérienne. Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes syriens, Arabes de Cordoue, Turcs, Français, ont tour à tour pénétré le pays sans qu'il y ait eu à aucun moment, sous aucune forme, un Etat algérien »* (Charles de Gaulle, 16 septembre 1959, déclaration à la RTF).

Dans l'ancienne Régence turque d'Alger, l'ouest reconnaissait l'autorité spirituelle du sultan du Maroc. Ce dernier avait d'ailleurs un représentant, un khalifat, dans la région, l'un d'entre eux ayant été le propre père d'Abd el-Kader. Quant à l'Est, il était tourné vers Istanbul. Nulle part, la prière n'était donc dite au nom d'un chef « algérien » car, à l'époque, la « nation algérienne » n'existait pas puisqu'il s'agissait d'un « non-concept ».

Ferhat Abbas (1899-1985), l'ancien chef du GPRA écrivit lui-même en 1936 : *« Si j'avais découvert la nation algérienne, je serais nationaliste (…) je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas. Je ne l'ai pas découverte. J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les morts et les vivants ; j'ai visité les cimetières : personne ne m'en a parlé… ».*

En 1962, la France légua à sa « chère Algérie » selon la formule de Daniel Lefeuvre, un héritage composé de 54 000 kilomètres de routes et pistes (80 000 avec les pistes sahariennes), de 31 routes nationales dont près de 9 000 kilomètres étaient goudronnés, de 4 300 km de voies ferrées, de 4 ports équipés aux normes internationales, de 23 ports aménagés (dont 10 accessibles aux grands cargos et dont 5 qui pouvaient être desservis par des paquebots), de 34 phares maritimes, d'une douzaine d'aérodromes principaux, de centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages etc.), de milliers de bâtiments administratifs, de casernes, de bâtiments officiels, de 31 centrales hydroélectriques ou thermiques, d'une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie etc., de milliers d'écoles, d'instituts de formations, de lycées, d'universités avec 800 000 enfants scolarisés dans 17 000 classes (soit autant d'instituteurs, dont deux-tiers de Français), d'un hôpital universitaire de 2 000 lits à Alger, de trois grands hôpitaux de chefs-lieux à Alger, Oran et Constantine, de 14 hôpitaux spécialisés et de 112 hôpitaux polyvalents, soit le chiffre exceptionnel d'un lit pour 300 habitants.

Sans parler du pétrole découvert et mis en exploitation par des ingénieurs français. Ni même

d'une agriculture florissante laissée en jachère après l'indépendance. A telle enseigne qu'aujourd'hui l'Algérie doit importer jusqu'à du concentré de tomate, des pois chiches et même de la semoule pour le couscous… Quant à sa seule exportation agricole, celle de ses succulentes dattes, elle ne sert même pas à compenser ses achats de yaourts fabriqués à l'étranger…

Or, tout ce qui existait en Algérie en 1962 avait été payé par les impôts des Français. En 1959, l'Algérie engloutissait ainsi 20% du budget de l'Etat français, soit davantage que les budgets additionnés de l'Education nationale, des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce !

Pour la France, le fardeau algérien était donc devenu impossible à porter car, en soulageant les misères, en soignant, en vaccinant et en faisant reculer la mortalité infantile, elle avait créé les conditions de la catastrophe comme l'a écrit **René Sédillot** en 1965 :

« (En Algérie), la colonisation française a poussé l'ingénuité – ou la maladresse- jusqu'à favoriser de son mieux les naissances : non seulement par le jeu des allocations familiales, mais aussi par la création d'établissements hospitaliers destinés à combattre la stérilité des femmes. Ainsi, les musulmanes, lorsqu'elles redoutaient d'être répudiées par leurs maris, faute de leur avoir donné des enfants, trouvaient en des centres d'accueil dotés des moyens les plus modernes tout le secours nécessaire pour accéder à la dignité maternelle ».

Chaque année à partir du lendemain du second conflit mondial, 250 000 naissances étaient ainsi comptabilisées en Algérie, soit un accroissement de 2,5 à 3% de la population, d'où un doublement tous les 25 ans. Or, la France s'était elle-même condamnée à nourrir ces bouches nouvelles et à créer ensuite autant d'emplois puisqu'elle considérait l'Algérie comme une de ses provinces, au même titre que la Bretagne ou que l'Alsace…

En 1953, comme les recettes locales ne permettaient plus de faire face aux dépenses de fonctionnement, l'Algérie fut en faillite. Au mois d'août 1952, anticipant en quelque sorte la situation, le gouvernement d'**Antoine Pinay** (8 mars 1952-23 décembre 1952), demanda au parlement le vote de 200 milliards d'impôts nouveaux, tout en étant contraint de faire des choix budgétaires douloureux. Pour aider encore davantage l'Algérie il fallut alors faire patienter la Corrèze et le Cantal.

L'addition des chiffres donne le vertige : durant les seuls 9 premiers mois de 1959 les investissements en Algérie atteignirent 103,7 milliards de crédit dont 71,5 milliards directement financés par le Trésor français. De 1950 à 1956 la seule industrie algérienne reçut, hors secteur minier, en moyenne 2 395 millions anciens francs annuellement. En 1959 et en 1960 cette somme atteignit en moyenne 5 390 millions (Lefeuvre, 2005). Entre 1959 et 1961, pour le seul plan de Constantine, les industries métropolitaines investirent 27,40 milliards d'anciens francs, gaz et pétrole non compris.

La France s'est donc ruinée en Algérie alors qu'elle n'y avait aucun intérêt économique réel. Qu'il s'agisse des minerais, du liège, de l'alpha, des vins, des agrumes etc., toutes les productions algériennes avaient des coûts supérieurs à ceux du marché international. Or, toujours généreuse, la France continua d'acheter à des cours largement supérieurs au marché des productions qu'elle avait déjà largement payées puisqu'elle n'avait jamais cessé de les subventionner !

Au bilan, l'Algérie a donc été placée sous « assistance respiratoire » par la France qui n'a cessé de l'alimenter artificiellement. Année après année, la France remplissait donc le « tonneau des Danaïdes », algérien, nourrissant les bouches nouvelles, bâtissant hôpitaux, écoles, routes, ponts et tentant de créer artificiellement des milliers d'emplois.

Non seulement la France n'a donc pas pillé l'Algérie, mais, plus encore, c'est elle qui serait fondée à lui « présenter la facture » …En effet, les demandes de Madame Rima Hassan ne valent pas davantage que celles faites au mois de janvier 2021 quand les médias officiels algériens exigèrent de la France un « dédommagement » pour le « pillage » du fer « algérien » qui, selon eux, aurait servi à fabriquer la Tour Eiffel !!!

Or, le minerai de fer ayant servi à édifier l'emblématique monument fut extrait de la mine de Lurdres en Lorraine, département de Meurthe-et-Moselle…Quant aux pièces métalliques composant la Tour, elles sont, comme ses visiteurs peuvent le constater, estampillées à la marque des aciéries de Pompey, également en Lorraine, là où elles furent fondues…

Bernard LUGAN

